

La Fédération Française du Bâtiment Auvergne Rhône-Alpes sur le Salon BePositive RETOUR SUR 3 JOURS INTENSIFS POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La Fédération Française du Bâtiment Auvergne-Rhône-Alpes était présente sur le salon BePositive à Lyon-Eurexpo. 2 plateaux TV, 3 conférences-débats, 3 parcours pratico-pratiques et 4 réunions Environnement et Métiers, ont permis de travailler sur les nouveaux usages numériques du bâtiment, présenter des outils digitaux et encourager ainsi le relais de croissance qu'est la performance énergétique pour les entreprises du bâtiment.



Inauguration du salon BePositive en présence de Franck PERRAUD, Président de la FBTP de l'Ain, et d'Eric FOURNIER, Vice-Président du Conseil Régional

Prescrire des travaux de rénovation énergétique avec OREBAT

La nouvelle version du logiciel OREBAT présenté par Sonia GULDENER Ingénieur énergie à la Direction des affaires techniques de la Fédération Française du Bâtiment facilite la réalisation du bilan énergétique d'une maison individuelle (OREBAT MI) et des logements collectifs (OREBAT COLLECTIF). Disponible pour les entreprises adhérentes de la FFB qualifiées RGE, OREBAT s'adresse à l'ensemble des métiers et prend en compte tous les types de travaux énergétiques : isolation, menuiserie, ventilation, chauffage, solaire thermique... Grâce à un diagnostic de l'existant, à l'analyse des habitudes de vie des consommateurs et à une simulation des différents travaux, l'entrepre-

neur du bâtiment peut ainsi connaître le gain énergétique des travaux, et présenter à son client les économies qu'il va pouvoir réaliser. OREBAT propose également un système de management environnemental pour l'entreprise.

Le Programme PACTE et les Calepins de chantier

Le Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique (PACTE) a été lancé en 2015 par les pouvoirs publics pour accompagner la montée en compétence des professionnels du bâtiment dans le domaine de l'efficacité énergétique. Doté de 30 millions d'euros sur 4 ans (2015-2018), le programme PACTE a déjà soutenu 50 projets, dont les Calepins de Chantier.

Nicolas CAILLEAU, Chef de Projet Programme PACTE de l'Agence Qualité Construction et Nicolas VINCENT, Responsable technique à l'Union des entreprises de Génie climatique et Énergétique de France (UECF-FFB) ont présenté ce dispositif. Les Calepins de Chantier sont des outils pédagogiques qui facilitent l'appropriation sur le terrain des Règles de l'art. Aujourd'hui, 6 calepins sont sortis et 7 sont en cours d'élaboration. D'ici fin 2018, une trentaine seront édités pour couvrir les métiers de la performance énergétique. Destinés aux personnels de chantier, ils présentent de manière illustrée les bonnes pratiques (NF DTU, Recommandations professionnelles RAGE...). Ils sont également disponibles gratuitement en version numérique enrichie pour un usage optimisé sur Smartphone et tablette (format Epub3).

Lutter contre le travail illégal avec la carte d'identification professionnelle BTP

Dans le cadre d'un plateau TV, Jacques CHANUT, Président de Fédération Française du Bâtiment a présenté la carte d'identification professionnelle, en présence de Philippe NICOLAS, directeur de la DIRECCTE,

Samuel MINOT, président de la Fédération du Bâtiment Rhône et Métropole, de Didier LENOIR, président du CLOC, et de partenaires maîtres d'ouvrage : Gérald FONTANEL, représentant de LCA-FFB, Hervé SIMON, président de la FPI Rhône, Patrice TILLET, Directeur Général d'ALLIADE. Obligatoire pour toute personne travaillant sur un chantier, équipée d'un QR code, cette carte permettra de vérifier en instantané le statut du travailleur (CDI, CDD, intérimaire, intérimaire en détachement, salarié détaché). Cette carte sera déployée dans les prochains mois. Payée par l'entreprise, elle coûte 10,80 euros et sa validité est de 5 ans. Pour renforcer l'efficacité du dispositif, le CLOC propose de faciliter les vérifications sur le chantier par le maître d'ouvrage en incluant une future application dans le dispositif « Construire Propre ».



Plateau TV Lutte contre le travail illégal : Jacques CHANUT, Président de la FFB, présente la carte d'identification professionnelle BTP

Des réunions professionnelles très suivies

En complément de ces conférences, plus d'une centaine d'entrepreneurs ont, au total, participé aux réunions de la Commission Environnement et aux réunions de métiers de la Métallerie et de la Couverture-Plomberie. Jean PASSINI, Président de la Commission Environnement de la FFB, a détaillé les 14 propositions pour les prochaines élections législatives concernant le développement durable et a insisté sur le nécessaire maintien des aides fiscales et les bonus de constructibilité.

Le BIM et la maquette numérique ont également été abordés avec Philippe VALENTIN. Cet entrepreneur du Rhône a investi beaucoup de temps sur la démarche BIM. Son Groupe élabore désormais les projets sur une plateforme BIM intégrée, de l'ingénierie jusqu'à la réception de l'ouvrage. Il a fait part de son retour d'expérience devant une cinquantaine d'entrepreneurs lors de la table ronde organisée par Bâti-Journal.

Marché de la rénovation : enjeux des nouvelles formes de mises en relation

Le plateau TV animé par Jacques CHANUT, Président de Fédération Française du Bâtiment, Gilles COURTEIX, Président de la Fédération Française du Bâtiment Région Rhône-Alpes, Éric FOURNIER, Vice-président de Région Auvergne Rhône-Alpes délégué à l'environnement et Nordine BOUDJELIDA, Directeur régional de l'ADEME Auvergne Rhône-Alpes a montré la nécessité pour la profession d'appréhender les nouvelles formes de mises en relation clients/entreprises.

Le développement des plateformes numériques bouleverse le rapport commercial traditionnel et le secteur du Bâtiment n'y échappe pas. Dans

le secteur, on en identifie plusieurs dizaines, certaines indépendantes et d'autres adossées à des opérateurs importants. Dans certains cas, elles diluent la frontière entre le bricolage, petits travaux, dépannage et travaux de bâtiment et peuvent générer de la concurrence déloyale. Il est dans la mission du syndicat d'accompagner ses adhérents dans cette mutation afin de garantir la qualité des prestations et préserver le tissu des PME de la construction.

Parallèlement, les 31 plateformes territoriales de rénovation énergétiques (PTRE) mises en place en Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de la loi sur la transition énergétique et portées conjointement par l'ADEME et la Région Auvergne Rhône-Alpes contribuent à crédibiliser l'information des clients, à les aider dans leurs dossiers d'aides financières et à accélérer la transition énergétique. Pour la Profession, ces plateformes doivent s'appuyer sur l'ensemble des acteurs de la filière et appliquer des politiques adaptées qui reconnaissent la valeur technique et sociale des PME locales du Bâtiment.



Plateau TV Plateformes numériques et territoriales. De G. à D. : Nordine BOUDJELIDA, Directeur régional de l'ADEME Auvergne Rhône-Alpes et Gilles COURTEIX, Président de la FFB Auvergne Rhône-Alpes



Philippe VALENTIN, PDG du Groupe Valentin